

Une expérience française : Le bocage comme outil de gestion de la qualité de l'eau dans la Sèvre niortaise.

ISABELLE DES DORIDES (Présidente de la commission locale de l'eau) :

Je vais vous parler de la préservation de la ressource en eau qui passe également par la présence du maillage bocager. Mon intervention consistera à vous présenter tout d'abord le nouveau mode de réflexion et de gestion concertée des eaux que représentent les SAGE et plus particulièrement celui de la Sèvre niortaise, celui sur lequel nous nous trouvons qui est actuellement en cours. D'autre part j'évoquerai la façon dont les acteurs de cette concertation intègrent le bocage dans leurs propositions pour la préservation de la ressource en eau.

Un petit rappel sur le SAGE :

Les SAGE ont été prévus par la loi sur l'eau de 1992, ils ont été confortés par la directive cadre européenne sur l'eau du 15 septembre 2000. Les SAGE ont pour objectif une véritable concertation de tous les acteurs d'un même bassin versant dont les activités personnelles ou professionnelles ont un impact sur la qualité de l'eau.

Le SAGE de la Sèvre niortaise a démarré en 1997. Il fonctionne avec une commission locale de l'eau de 92 membres qui sont pour moitié des élus des collectivités du bassin versant, pour le quart des usagers et le dernier quart des services de l'Etat. Il y a également un groupe de travail technique un peu plus restreint mais malgré tout important car nous sommes sur 4 départements et 2 régions, cela représente beaucoup de monde. Ce groupe technique est important pour la concertation.

Il y a également des groupes thématiques.

Nous avons un groupe agriculture, un groupe milieu naturel, un groupe collectivité (assainissement) et un groupe industriel. Nous sommes en train de mettre en place des sous groupes : zones humides, plans d'eau, nous songeons à un groupe urbanisme. Ce sont des petits groupes qui travaillent sur des sujets précis. A chaque étape que nous franchissons, nous en informons tous les habitants du territoire.

Il est utile de noter les caractéristiques du bassin de la Sèvre Niortaise. La Sèvre niortaise traverse 115 communes, c'est un territoire important. Une grande partie de son bassin versant est un paysage d'élevage : la Gâtine, le bocage bressuirais où nous sommes aujourd'hui, mais également le bocage vendéen, le bocage des mauges choletais et puis enfin, la Sèvre va traverser une partie de vignobles avant de se jeter dans la Loire.

Une grande partie de son bassin versant se trouve sur un socle granitique avec une omniprésence des eaux de surface et un maillage bocager qui est propre à cette région d'élevage. Les haies y ont été organisées à l'époque, pour des raisons pratiques de division des parcelles, pour la protection et la garde des animaux mais aussi, et leur emplacement en courbe de niveau l'indique très clairement, leur emplacement a servi également pour des raisons de protection et de maintien des sols et de distribution de l'eau. De nombreux petits chenaux ont été faits pour pouvoir soit abreuver les animaux, soit irriguer par gravitation les prairies.

Les propositions du SAGE :

Après la phase de diagnostic les acteurs du SAGE se sont fixé ensuite ensemble des objectifs. Bien sûr ces objectifs sont généreux et généraux. Comment faire maintenant pour les préciser et les concrétiser ? La question est posée et nous sommes tous bien d'accord sur les objectifs. Maintenant, qu'est ce que chacun d'entre vous est prêt à faire dans sa vie professionnelle mais également dans sa vie privée pour les atteindre ?

Les groupes thématiques travaillent actuellement sur les propositions. Les premières propositions ont été présentées et validées à l'occasion d'une réunion inter-groupe puis par le groupe de travail technique et enfin par la commission locale de l'eau en juillet 2002.

Maintenant nous en sommes au début de la phase de l'écriture, bien sûr chaque mot sera pesé, probablement rediscuté, certains sujets sont plus sensibles que d'autres et si nous voulons être efficace il va falloir être très précis dans les propositions tout en laissant ensuite la place aux différents acteurs pour prendre en charge leurs responsabilités.

Quand le SAGE sera écrit, nous l'espérons d'ici la fin 2003, il faudra le faire vivre, le réactualiser, en faire une évaluation permanente. Nous serons aidés par la directive cadre européenne qui prévoit que toutes les rivières doivent avoir atteint un bon objectif de qualité biologique en 2015. Cela va nous laisser une bonne dizaine d'années pour se fixer des objectifs années après années et puis les évaluer et voir où nous en sommes.

L'objet du SAGE est la gestion concertée, équilibrée et locale de l'eau et des milieux aquatiques.

- *Concertée* grâce à la Commission locale de l'eau et aux groupes thématiques
- *Équilibrée* entre les usages et le milieu aquatique
- Et puis *locale* puisque si on veut être efficace il faut vraiment toucher les gens dans leur vie quotidienne, dans leur travail quotidien.

Le SAGE est un outil de planification dans le domaine de l'eau à vision de 10 ou 15 ans et qui aura une portée juridique puisqu'il sera opposable aux services de l'Etat et par voie de conséquence à tous.

Les objectifs du SAGE sont les objectifs que se sont fixés les membres de la commission locale de l'eau en juillet 2000 après un travail en ateliers où tout le monde s'est accordé sur les définitions et sur les notions de gestion concertée et autres termes repris régulièrement.

Les objectifs sont :

- reconquérir la qualité de l'eau brute,
- maintenir, préserver et développer la diversité de la ressource en eau,
- sensibiliser, informer, former et responsabiliser,
- maintenir, préserver et développer la diversité des habitats et du patrimoine, non seulement le patrimoine naturel, mais aussi le patrimoine humain.

Nous avons un fort patrimoine industriel sur la Sèvre niortaise, mais nous avons également un patrimoine historique et culturel qui est important. Il faut prévenir et gérer les risques d'inondations et favoriser la concertation autour des sites touristiques parce qu'il y se développe ici comme ailleurs d'une volonté de rendre le tourisme plus attractif mais à

condition que cela se fasse effectivement dans des conditions qui soient cohérentes avec les autres activités.

La méthode suivie, les différentes étapes :

L'état des lieux des connaissances a été validé en 1998. Sur la Sèvre niortaise nous avons la chance d'avoir une structure inter-départementale qui travaille depuis plus de 20 ans et une association de la Sèvre niortaise depuis 25 ans. Il existait donc un certain nombre d'études et d'informations et l'état des lieux des connaissances était riche.

Le diagnostic et les objectifs ont été validés en 2000. La stratégie a été validée cet été. Cette stratégie a été élaborée après deux années de travail sur les différents scénarios qui pourraient se produire sur notre bassin versant.

Le scénario tendanciel est perceptible pour l'ensemble des personnes mais quand on essaye d'imaginer des scénarios contrastés avec disparition ou amplification de chacune des activités qui existent actuellement sur le bassin les résultats sont décevants : il est difficile de se projeter ainsi et d'imaginer les résultats possibles.

Le travail a été mené par sous-bassins en tenant compte de ses difficultés de projection. Il est en effet indispensable de faire des prévisions intégrant des cas de figure improbable aujourd'hui mais possible dans le futur afin d'élaborer une stratégie fiable. Elle a été ébauchée en juillet 2002.

Le bassin versant est un pays d'élevage donc le volet agricole est un volet très important dans notre SAGE. Actuellement tous les élevages sont représentés sur le bassin versant : élevage bovin traditionnel (il existe chez 50% des exploitants), mais nous avons également une forte présence d'élevages de volailles et d'autres élevages variés. Il y a beaucoup de remise en questions de ce travail agricole et de ces différents systèmes d'exploitation, c'est un élément très présent dans le SAGE.

Le groupe agricole ainsi que le groupe milieu naturel auquel participent également des représentants du monde agricole, a fait un gros travail de propositions sur ce que pourraient être les signes forts à mettre en place ou des stratégies qui semblent importantes sur le bassin versant pour protéger la ressource en eau.

Le principe directeur sur lequel s'est mis d'accord le groupe agricole a été de promouvoir une agriculture maintenant des actifs nombreux et des systèmes agricoles respectueux de l'environnement avec en particulier un soutien des systèmes herbagers. Nous sommes conscients que si l'élevage bovin vient à disparaître c'est tout le paysage du bassin versant qui va être modifié profondément. La méthodologie a été de s'appuyer sur des groupes locaux et de travailler en concertation et en partenariat.

Les autres principes directeurs sont :

- favoriser l'échange d'informations et d'expériences,
- privilégier les démarches volontaires et/ou contractuelles. C'est important de s'appuyer sur la contractualisation, puis d'amplifier les actions plutôt que de les démultiplier. Il y a un certain nombre d'actions qui ont lieu, il faut savoir repérer celles qui marchent, qui ont un bon rapport qualité /prix.

L'accès à la ressource en eau dans le cadre de la gestion collective se pose plutôt en terme d'irrigation. Il a été proposé qu'il y ait des actions renforcées dans les bassins versants pour les points de prélèvements de l'eau potable (trois sur la Sèvre niortaise dont

une prise d'eau sur la rivière en direct et à l'aval du département des Deux Sèvres il y a deux barrages). Il est évident que sur le périmètre de captage les actions doivent être renforcées.

Le travail du groupe milieu naturel a abouti à des propositions de cadre de référence pour les haies de bord de cours d'eau et de ruptures de pentes. Ces haies sont placées en courbes de niveau et sont importantes pour la qualité de l'eau. Le but est de mettre en place un système plus organisé et plus cohérent avec un cadre de référence. La démarche générale est d'établir un diagnostic environnemental sur chaque exploitation qui le souhaite, suivi d'un plan de gestion.

Les plans de gestion, que vous verrez en atelier, sont un outil très intéressant. Les agriculteurs ne connaissent pas bien cet outil : pour eux les haies sont partie intégrante de leur espace de travail et sont souvent perçues comme une contrainte plutôt qu'une amélioration du travail. Par le biais du plan de gestion ils peuvent se réapproprier complètement cet espace.

Il existe également une concertation avec d'autres acteurs tel que les syndicats des rivières car sur ce bassin versant nous avons 7 syndicats de rivières qui travaillent sur l'entretien des berges.

Ce sont des principes et des pratiques à favoriser qui ont été mise en avant, les pratiques à éviter sont aussi énumérer. Ce cadre de référence va évoluer en fonction de l'avancée des uns et des autres, certains acteurs du territoire ne tenait aucun compte des haies et d'autres les avaient entièrement intégrées à leur exploitation, il faudra tenir compte du rythme de chacun.

Ce qui nous est apparu primordial, c'est de mettre en place une cohérence de bassin. Comme je vous le disais, quatre départements et deux régions, cela veut dire que

Les mesures que l'on va mettre en place au niveau des CTE ne sont pas appliquées de la même façon dans les quatre départements (sur deux régions administratives), par exemple de la mesure de protection des haies, et bien cette mesure ne s'applique pas dans les mêmes conditions sur les quatre départements, il est donc nécessaire de mettre en place une certaine cohérence. Des propositions vont être faites au niveau du SAGE afin d'harmoniser ces mesures au niveau du bassin versant.

En terme d'urbanisme il faut diffuser l'information lors de la mise en place ou de la révision des PLU.

En 2003 aura lieu l'écriture du SAGE par les groupes thématiques et en 2004 le projet de SAGE sera soumis à l'avis des partenaires, des collectivités et à l'approbation du préfet et ensuite nous aurons dix ans pour le mettre en œuvre.

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*